



Rennes, le 26 mai 2010

Communiqué de presse

Etat d'avancement des travaux de restructuration de l'échangeur du Bois Harel (rocade sud de Rennes) : nouveau giratoire nord réalisé et fermeture d'une bretelle

La restructuration de l'échangeur du Bois Harel, situé dans la courbe sud-ouest des rocades de Rennes vise à **améliorer la sécurité** en supprimant notamment 2 bretelles sources de danger :

- bretelle rocade sud intérieure vers Chartres-de-Bretagne (la Janais) : décélération en courbe à gauche
- bretelle Rennes vers rocade sud extérieure : insertion très courte.

L'aménagement de l'échangeur permet de rétablir ces mouvements et de créer un mouvement rocade ouest vers Rennes qui n'existe pas actuellement.

Ce projet, co-financé par l'Etat, la Région, le Conseil Général et Rennes Métropole, a démarré en octobre 2009 pour une durée d'environ 2 ans.

La première phase importante de ce chantier vient de s'achever avec la réalisation :

- **du giratoire au nord de la rocade**. Sa mise en service est effective depuis le mercredi 12 mai 2010,
- **de la piste cyclable**, à l'est de l'échangeur, entre le passage inférieur implanté sous la rocade sud et le parking du Vallon vers Chartres. Cette piste bidirectionnelle a aussi été ouverte le 12 mai 2010.

Ces nouveaux aménagements impliquent des **modifications des conditions de circulation** :

- les bretelles rocade Sud vers Rennes et Chartres vers Rennes sont définitivement réouvertes depuis le mercredi 12 Mai 2010
- **la bretelle en tourne-à-gauche rocade Sud intérieure vers Chartres (La Janais)**, dont la suppression constitue l'un des objectifs principaux de ces travaux, **sera définitivement fermée le 31 Mai 2010** ; le flux de circulation se fera désormais via le giratoire nord en entrée de la rue de Nantes.

La suite des travaux concerne la réalisation des aménagements au sud de la rocade (2° phase) : création d'un giratoire, de bretelles, d'une voie d'évitement et d'une liaison entre les 2 giratoires.

La Direction Interdépartementale des Routes Ouest invite les usagers à prendre connaissance des conditions de circulation pour le réseau des routes nationales sur son site internet : www.diro.fr

Rappel des composantes principales du projet :

- création de deux giratoires (nord et sud) assurant la gestion de l'ensemble des mouvements ;
- aménagement ou mise en valeur de nouveaux itinéraires sécurisés pour les cyclistes de part et d'autre de l'échangeur (suppression des actuels franchissements de bretelles) ;
- suppression des accès directs dangereux pour les riverains ou exploitants agricoles, avec rétablissement et désenclavement ;
- mesures en faveur de l'environnement : bassins de traitement des eaux et protections phoniques (murs et merlon).

Contacts Presse :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne :

Marie-Paule Arnould - Communication : 02 99 33 42 11

Direction Interdépartementale des Routes Ouest :

J. Yves Morlaix - Communication : 02 99 33 46 56